

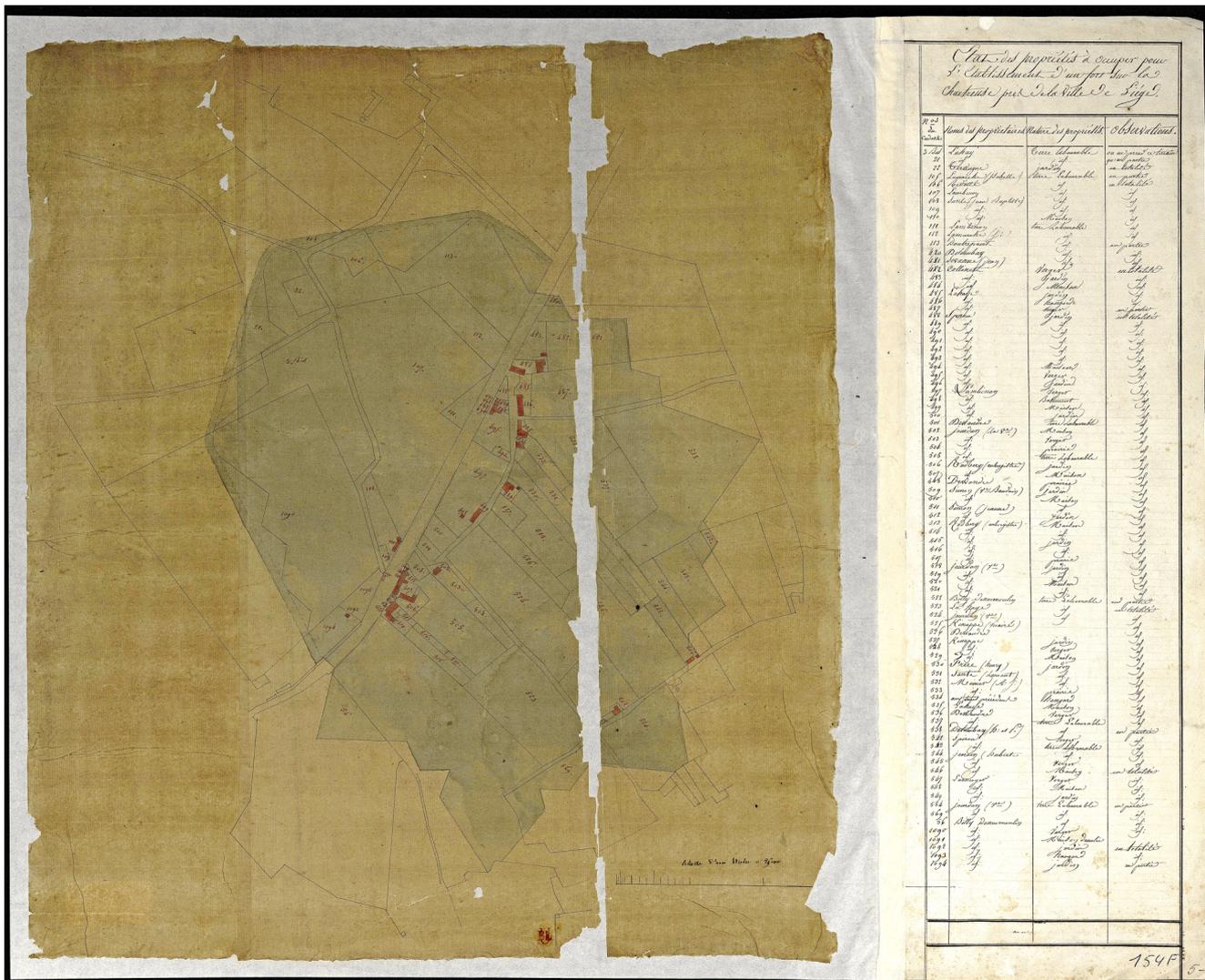
Construction du fort: les expropriations de 1818

[Téléchargez la version PDF de cet article.](#)

L'implantation du fort hollandais devant se faire sur le plateau de *Péville*, le hameau allait donc disparaître.

Depuis 1796, *Péville* ne faisait plus partie de la banlieue de la Ville mais était rattaché à la nouvelle commune de *Grivegnée*.

Comprenant beaucoup de terres labourables, le plateau était peu habité en ce début de XIX^e siècle. Il comptait quand même 17 maisons, trois granges, un fournil et une forge.



Etat des propriétés à occuper pour l'établissement d'un fort sur la chartreuse près de la ville de Liège
 Cliquez pour agrandir

En 1817, un plan fut donc dressé pour définir les zones à exproprier. Un exemplaire de celui-ci, intitulé *Etat des propriétés à occuper pour l'établissement d'un fort sur la chartreuse près de la ville de Liège*, est conservé dans les archives de l'Université de Liège.

Dans ces mêmes archives, un plan décalqué et donc plus lisible est joint à cette pièce historique.

C'est ce plan qu'a reproduit **Jacques Liénard** dans son ouvrage [1690-1817, Hameau de Péville, Histoire de la Chartreuse](#), publié par notre ASBL en 1991. Il y étudie en détail ces expropriations.



Calque du plan de 1818

Cliquez pour agrandir

On y liste les propriétaires des différentes parcelles cadastrales à occuper. Le plus connu est sans nul doute **Léonard-Joseph Lambinon**. Notaire venant de Fayenbois, il s'installe en 1797 dans cette ancienne ferme. Le bâtiment fut exproprié mais contrairement aux autres il ne fut pas démoli.

André Rombauts